

NUMERO

SPECIAL ELECTIONS

la une



édito

**Participez !
Votre voix compte**

La participation des locataires à l'élection de leurs représentants au sein du Conseil d'Administration est importante. Vos élus joueront leur rôle dans le cadre d'un dialogue que je souhaite constructif.

Par votre vote, vous montrerez votre détermination à défendre vos intérêts.

Le véritable enjeu, c'est la défense du logement social, un logement de qualité à un prix abordable.

Jacques HOSLO

Conseiller général
Adjoint au maire d'Auxerre
Président de l'Office auxerrois de l'habitat

LE RÔLE DES REPRESENTANTS DES LOCATAIRES

Le 1^{er} décembre 2010, les locataires seront appelés à élire leurs quatre représentants au conseil d'administration de l'Office auxerrois de l'habitat. Elus pour quatre ans, ces représentants assurent le contact quotidien entre les locataires et la direction de l'Office. Cette élection est donc particulièrement importante.

VOTER : c'est s'impliquer dans sa vie quotidienne.

Vos quatre représentants élus vont siéger pendant quatre ans au conseil d'administration de l'Office. Ils participeront aux décisions prises par cette instance, notamment celles relatives à la fixation des loyers, à la définition des charges locatives, aux travaux d'entretien et d'amélioration des logements et des bâtiments et au vote du budget de l'Office.

Les représentants des locataires sont membres de droit du conseil de concertation locative au sein duquel siègent également des représentants d'associations. L'un d'entre eux sera membre de la commission d'attribution des logements. Ce conseil est obligatoirement consulté sur les différents aspects de la gestion d'un immeuble ou des ensembles concernés, les projets d'amélioration ou de construction-démolition et sur toutes mesures touchant au cadre de vie des habitants des immeubles concernés.

L'élection de vos représentants revêt une importance particulière et un vote massif traduira votre attachement à une politique de concertation où chacun peut s'exprimer sur l'action menée par l'Office auxerrois de l'habitat.



LES LISTES EN PRESENCE

UNION DES ASSOCIATIONS DE LOCATAIRES DE L'AUXERROIS

Liste indépendante qui défend vos intérêts auprès de l'Office Auxerrois de l'Habitat



De gauche à droite : Charles FONTAINE, Léon DEBOUTÉ, Muriel CHAUVET, Gabrielle MILLET, Brigitte PEYRAUD, Farouk BOUROUBA, Mouloud KHANCHI, Marcel GÉRARD.

Fidèles à nos engagements, nous continuerons notre mobilisation pour :

- encadrer les hausses des loyers,
- contrôler l'augmentation des charges,
- améliorer votre qualité de vie.

Nous poursuivrons notre politique de proximité afin de connaître les préoccupations et les revendications des locataires, nos priorités resteront :

- la réhabilitation des immeubles les plus anciens,
- le développement du logement social par de nouvelles constructions accessibles à tous,
- l'aménagement d'appartements pour les personnes âgées et à mobilité réduite.

Nous continuerons de vous recevoir (sur rendez-vous au 06 88 08 93 30) à notre permanence située 8 allée de la Colémine à Auxerre afin de faciliter les contacts avec les services sociaux pour éviter tout isolement et assurer un soutien aux personnes momentanément en difficultés.

Compétence, Expérience, Indépendance : trois bonnes raisons de faire entendre votre voix et voter pour la liste de l'Union des Associations de Locataires de l'Auxerrois

Nous comptons sur votre participation le 1er décembre 2010 et d'avance nous vous en remercions.

Dans quelques jours, vous serez appelés à élire vos représentants au conseil d'administration de votre organisme HLM pour un mandat de 4 ans.

Voter pour L'AFOC, c'est se prononcer pour la liberté, l'indépendance et la solidarité.

Les candidats présentés par L'AFOC sont des locataires comme vous. Engagés à défendre vos droits, ce sont des femmes et des hommes qui connaissent vos problèmes car ils les vivent au quotidien. Ils sauront être à vos côtés.



POUR LA DÉFENSE DES LOCATAIRES
DU 15 NOVEMBRE AU 15 DÉCEMBRE 2010,
JE VOTE AFOC !

01 40 52 85 85
afoc@afoc.net - www.afoc.net

AFOC
Association de Consommateurs

Concrètement, les candidats AFOC revendiqueront :

- La limitation des loyers et des charges ainsi que l'encadrement des surloyers
- Une plus grande transparence dans les attributions de logements et dans la gestion
- L'amélioration générale du cadre de vie des locataires
- L'entretien systématique et la modernisation des équipements collectifs
- La présence des gardiens dans les immeubles
- La mixité la plus large des locataires
- Le maintien dans les lieux
- L'aménagement des logements et des infrastructures pour les handicapés
- La réhabilitation du parc locatif social
- L'accroissement de l'offre locative sociale



association études et consommation
7, rue Max Quantin 89000 AUXERRE
☎ 03. 86.52.89.32
Courriel : asseco.cfdt89@wanadoo.fr
Agrément départemental PREF DCDD 2010 0379

Vous allez élire 4 représentants des locataires qui siègeront au Conseil d'Administration de l'Office Auxerrois de l'Habitat.

Nos candidats sont des locataires dans la même situation que vous, ayant comme souci d'apporter des solutions aux problèmes que vous rencontrez.

Depuis les dernières élections ASSECO CFDT n'est pas restée inactive et est intervenue de nombreuses fois pour défendre vos intérêts.

Quelques exemples d'interventions :

- accessibilité pour les personnes handicapées
- hausse de loyer trop importante à la suite de réhabilitation et inaccessible à certaines personnes.
- Rendez-vous non honorés par une entreprise de chauffage
- intervention pour des travaux dans un logement pour personne handicapée
- vote contre les augmentations de loyer.

Nous prenons en charge tous les problèmes de logement, de consommation, de surendettement.

**Vous pouvez compter sur nous !
VOTEZ ASSECO CFDT**



Association pour l'information et la défense des consommateurs salariés
INDECOSA CGT- 7 rue Max Quantin 89000 AUXERRE -

**ELECTION DES REPRESENTANTS DES LOCATAIRES
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DES HLM DU 1^{ER} Décembre 2010
VOTEZ INDECOSA-CGT**

INDECOSA -CGT est l'Association de Défense des Consommateurs Salariés CGT. Son rôle est de vous défendre au quotidien, pour le logement, contre la pression du surendettement.

LE LOGEMENT EST UN DROIT POUR TOUS

Le logement est un droit fondamental, au même titre que l'emploi, les salaires et la protection sociale. Pour autant, la question de l'accès à l'habitat pour tous se pose.

INDECOSA-CGT avec les locataires se bat tous les jours pour vous aider, pour faire aboutir les demandes de logements, pour empêcher les coupures d'eau, d'électricité, pour faire reculer l'insalubrité.

Votre vote INDECOSA-CGT permettra à vos représentants élus de siéger au conseil d'administration pendant 4 ans pour y défendre vos intérêts.

Sachez que c'est là qu'il fixe annuellement le montant des loyers, qu'il programme les réhabilitations, que s'assure le fonctionnement quotidien de votre bailleur.

Vos élus INDECOSA-CGT au conseil d'administration, participent activement aux réunions, avec une position toujours claire vis-à-vis des hausses de loyers : **pas plus que l'augmentation du coût de la vie**. Sinon, les délégués INDECOSA-CGT font part de leur opposition et votent contre.

Vos représentants INDECOSA-CG, **Youbi Mourad, Bellamy Laurence, Mourey Pasquale, Beckrich André, Le Liart Yanick, Chambaud Jean-Pierre, Groult Jean-Yves et Ferreira Emmanuel** sont disponibles et ils sont **issus de vos quartiers, Ste Geneviève, les Brichères, Saint Siméon, les Rosoires et Rive Droite.**

Tél : 03.86.51.73.77 - Fax : 03.86.52.90.47 - courriel : ud89@cgt.fr



Elections des représentants des locataires

MODE D'EMPLOI

Le 1^{er} décembre prochain, vous allez être appelés à élire vos représentants au sein du Conseil d'administration de l'Office auxerrois de l'habitat. Vous avez reçu les différentes professions de foi et les bulletins de vote des listes en présence pour ce scrutin. Pour ces élections, deux possibilités de vous exprimer vous sont proposées : le vote par correspondance et le vote à l'urne. Présentation.

Afin de permettre au plus grand nombre de participer à ces élections capitales pour votre vie quotidienne, deux possibilités

de vote vous sont proposées : le vote par correspondance et le vote à l'urne.

Vote par correspondance

Si vous optez pour le vote par correspondance, il vous suffit de vous conformer aux indications suivantes

- glissez le bulletin de votre choix sans y faire de rature, rajout ou toute autre marque distinctive sous peine de nullité, dans l'enveloppe bleue,
- placez cette dernière dans l'enveloppe-réponse de la poste fournie à cet effet,
- vérifiez vos coordonnées situées au dos de cette enveloppe, n'oubliez pas de la signer,
- enfin, postez, sans l'affranchir, votre enveloppe au plus tard le :

le lundi 29 novembre 2010

Vote à l'urne

Si vous optez pour le vote à l'urne, quatre bureaux de vote seront à votre disposition dans les agences à Auxerre de **15h00 à 19h00** le mercredi 1^{er} décembre :

Agence Saint Siméon pour les quartiers St Siméon et Rosoirs :
3bis allée de Beauvoir

Agence Sainte Geneviève pour les quartiers Ste Geneviève et Boussicats :
22bis avenue Ingres

Agence Rive Droite pour tous quartiers Rive Droite
Allée Champlain

Agence du Centre pour tous les autres quartiers :
133, rue de Paris.

Nous vous rappelons que pour voter à l'urne, il vous faudra justifier de votre identité et de votre adresse. N'oubliez donc pas de vous munir d'une pièce d'identité en cours de validité et de votre enveloppe T qui vaudra

carte d'électeur.

Par ailleurs, nous attirons votre attention sur le fait que vous devez impérativement voter à l'agence dont dépend votre logement.